LUSS
LIGUE DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ

Les fiches « ce que défend la LUSS » ont pour objectif de présenter notre vision d'un concept ou nos propositions à propos d'une thématique. En un coup d'œil, découvrez tout « ce que défend la LUSS » !

FICHE "CE QUE DÉFEND LA LUSS"
SOINS INTÉGRÉS - NOVEMBRE 2019

SOINS INTÉGRÉS

En opposition au modèle classique de soins, il est de plus en plus fait référence aux soins intégrés. Un modèle de soins intégrés est un modèle dans lequel on met en relation les différents prestataires de soins et de services, d'ordre médicaux et sociaux, mais aussi le patient et son entourage. Le but est de mieux coordonner les soins de santé et de répondre aux besoins spécifiques du patient, non pas de manière « standardisée » mais de manière globale et personnalisée. Dans cette vision des soins, le patient est acteurs au même titre que les autres acteurs du système de soins de santé. C'est sur base du projet de vie du patient, de ses objectifs personnels et de sa réalité que le plan de soins sera établi.

La LUSS et les soins intégrés

Actuellement, ce modèle est testé et évalué dans 13 projets pilotes sélectionnés suite à un appel d'offre interministériel datant du 19 octobre 2015. La phase de mise en pratique des projets a commencé en janvier 2018 et durera quatre ans. La LUSS et certaines associations de patients participent à ces projets ainsi qu'à leur processus d'évaluation. Ces projets sont loco-régionaux, c'est-à-dire que chaque projet à un territoire géographique déterminé. La LUSS participe à six de ces projets : un à Bruxelles (BOOST, pentagone)et cinq en Wallonie (PACT à La Louvière-Morlanwelz-Binche, RESINAM à Namur-Profondeville, RéLIAN et 3C4H dans la province de Liège, et Chronilux en province du Luxembourg) .

Par ailleurs, l'établissement d'une collaboration efficace entre médecins et infirmières généralistes a été également évalué dans le cadre du projet CoMing (anciennement nommé Assisteo), financé par le Cabinet Ministériel Wallon de la Santé. Ce projet est une recherche-action avec des expériences pilotes dans différents contextes (rural, urbain, pratique solo, groupée,…) sur l'identification des difficultés, des besoins et des solutions à développer pour optimiser cette collaboration, dans un même objectif d'intégration des soins. Le projet s'est terminé en Février 2019. La LUSS y a représenté la voix des patients.

Ce que défend la LUSS

Dans les soins intégrés en général :

- Un réel empowerment des patients et non une responsabilisation de ceux-ci
- Une place égale pour l'ensemble des acteurs de soins qui gravitent autour du patient
- Un projet de vie doit être réalisé avec le patient et doit servir de guide pour le projet de soins

LIGUE HUNTINGTON FRANCOPHONE BELGE asbl
Together Belgique asbl
ACTION PARKINSON
ABMM Maladies neuromusculaires
Ligue Belge de la Sclérose en Plaques Communauté Française ASBL

- Le respect des volontés du patient
- Le respect de la vie privée du patient
- Une concertation multidisciplinaire qui donne également la parole au patient et à ses éventuels aidants proches
- Une meilleure circulation des informations entre tous les acteurs du système

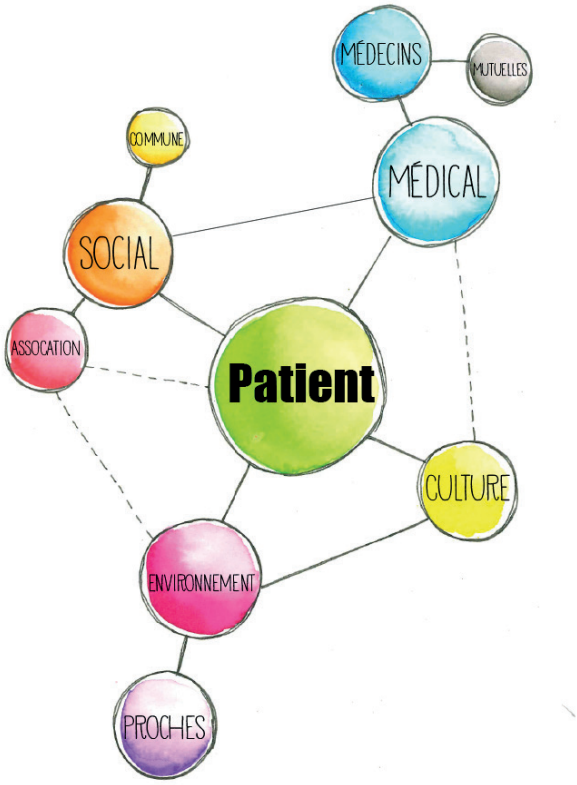

Par rapport à la participation des associations de patients aux projets pilotes :

- De bonnes conditions de participation, qui tiennent compte de la réalité des associations de patients
- Une réelle place pour les associations dans les projets, ce qui inclut un poids décisionnel identique à celui des autres acteurs, la reconnaissance de l'expertise des associations de patients, des conditions de participation similaires à celles des autres participants (notamment sur le plan financier)
- Dans le cadre de ces projets, la LUSS a proposé de former les prestataires de soins par les associations de patients. Cette action sera portée par la LUSS en 2020, notamment dans le projet PACT

Pour plus d'informations sur ces projets-pilotes, rendez-vous sur le site integreo.be

LUSS asbl
Avenue Sergent Vrithoff, 123
5000 Namur
luss@luss.be
081.74.44.28
081.74.47.25

Antenne Liège
Rue de la Station, 48
4032 Chênée
luss.liege@luss.be
04.247.30.57

Antenne Bruxelles
Rue Victor Oudart, 7
1030 Schaerbeek
luss.bruxelles@luss.be
02.734.13.30

INAMI
culture.be
Wallonie
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES